



LA PASSERELLE HARLAKA

Une piste multifonctionnelle unique

LA PASSERELLE HARLAKA EN RAFALE...

Longueur totale de **90 mètres**

Constituée de trois arches

(34, 22 et 34 mètres) et de 2 piles centrales.

58 suspentes maintiennent le tablier aux arches.

27 500 mètres cubes

(3 000 voyages de camion) de matériaux de déblai (roc) ont été nécessaires pour réaliser les talus d'approche.

La structure est composée d'acier recouvert d'un tablier de bois lamellé-collé et protégé par une membrane et du pavage.

Les trois arches ont été assemblées sur le terre-plein de l'autoroute et érigées sur leurs fondations à l'automne 2016.

La Passerelle Harlaka permet de relier le Parcours des Anses à Lévis et la Cycloroute de Bellechasse.

UNE PISTE MULTIFONCTIONNELLE

En plus de servir de lien cyclable du Parcours Harlaka, la passerelle autoroutière servira en saison hivernale aux véhicules hors route (motoneiges) afin de relier les sentiers aux secteurs urbanisés (Lauzon). L'utilisation de la passerelle par les véhicules hors route contribuera à améliorer la sécurité routière du secteur en évitant que les motoneigistes empruntent le viaduc de la rue Monseigneur-Bourget qui n'a pas été conçu pour cet usage.

RÉALISATION DU PROJET

Les travaux de la Passerelle Harlaka comprennent un tronçon de 2 km de piste cyclable en site propre ainsi que la passerelle (saut de mouton) au-dessus de l'autoroute Jean-Lesage afin de relier les tronçons réalisés en 2010 (interconnexion de l'autoroute).

La passerelle est l'élément phare du projet. La Ville de Lévis a retenu un concept de passerelle moderne et stylisé, symbolisant l'importance de la qualité de vie et l'effet rassembleur entre les quartiers et la grande région de Bellechasse.

Ce projet a pu être réalisé grâce à la participation financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase III. Il s'agit d'une aide financière de 50 % du projet, soit un montant de 1 527 000 \$.

ÉTAPES DE RÉALISATION

L'échéancier de réalisation est :

2010 : 1^{ère} phase du Parcours Harlaka (9,8 km et passerelle CN)

Février 2016 : Confirmation de l'aide financière MEES

Automne 2016 : Construction de la passerelle et des approches

Printemps 2017 : Finalisation de la passerelle et de la piste cyclable

19 juillet 2017 : Inauguration du Parcours Harlaka

▶ PORTRAIT GÉNÉRAL DU RÉSEAU CYCLABLE À LÉVIS

322,8 km

de réseau cyclable lévisien

75 km

de réseau provincial

29,7 km

de réseau régional

218,7 km

de réseau municipal

▶ QUELQUES EXEMPLES DE PARCOURS

Parcours des Anses, 13 km

(Lévis – Saint-Romuald)

Parcours du Grand Tronc, 13 km

(Saint-Rédempteur – Saint-Étienne-de-Lauzon)

Parcours Harlaka, 15 km

(Lévis – Pintendre)

Parcours du Triage, 5 km

(Charny – Saint-Jean-Chrysostome)

Éco-Parc de la rivière Chaudière 5 km

(Sainte-Hélène-de-Breakeyville)

▶ PLAN D'INTERCONNEXION DES RÉSEaux CYCLABLES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE LÉVIS 2015-2016-2017

Les 12 projets construits permettent de développer 1,5 km de réseau utilitaire et 17,5 km de réseau récréatif en plus de l'existant pour un total de 21,3 km. Ils permettent aussi de sécuriser 3,5 km de liens cyclables existants.

3 projets

dans l'arrondissement de Desjardins (4,2 km)

7 projets

dans l'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Est (17,1 km)

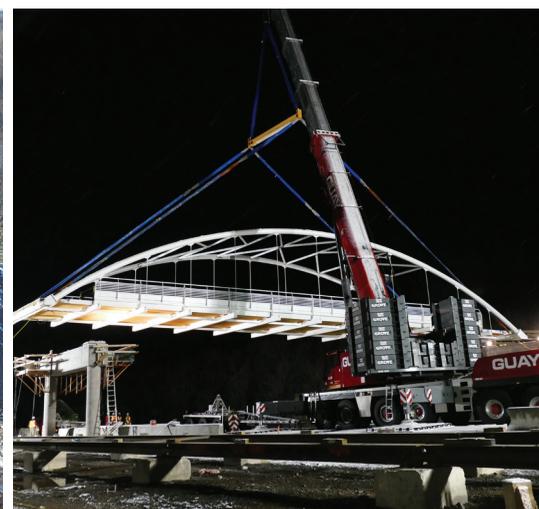
2 projets

dans l'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest (3,5 km)

2 projets

restent à finaliser et **1** à construire en 2018

Pour en savoir plus sur le réseau cyclable ainsi que sur la passerelle Harlaka, veuillez consulter le ville.levis.qc.ca/loisirs/lieux/marche-velo



Québec 

 Ville de
Lévis